

1 et 2.—DEUX TOILETTES DE PROMENADE.

1. Cette toilette, en popeline, se compose d'une jupe brun foncé, plissée jusqu'à mi-hauteur, et d'une tunique ainsi que d'un corsage brun clair. La tunique, bordée d'un velours brun foncé de 1½ pce. de largeur et d'une frange torse, même nuance, est relevés des côtés. Le corsage, faisant pointe derrière, se termine par deux basques devant et reste ouvert sur un gilet en velours brun, fixé en dessous des devants, encadrée d'un velours assorti. Chapeau en velours brun, garni de ruban gros grain et d'une plume frisée, de deux teintes brunes.

2. La robe en cachemire réséda foncé, se termine par un volant froncé de 14 pcs. de largeur, surmonté d'un d'un petit volant pareil de 5½ pcs. et d'un beuillonné de 5½ pcs. de largeur. Le paletot, en molleton blanc, à longues basques bouffantes derrière, est orné de poches et de revers en velours noir, sur lesquels sont posés des boutons de satin noir. Chapeau en velours réséda, garni de ruban moiré assorti et d'une rose-thé à longue traîne.

Nos. 3 et 4.—Le patron sera donné dans un prochain numéro.

*Peletot en drap bleu marin pour jeune fille.*—Fig. 10a, fig. 15 à 18, fig. 10b, 15a à 18a et 18b. Le paletot est liseré tout autour de satin noir et orné sur le dos d'un gland. Les revers et les parties formant le gilet, sont en velours noir et doublés de taffetas; un liseré de satin borde le revers. Le gilet ferme à l'aide de crochets et d'œillets. On coud le gilet en dessous des devants suivant la ligne N—X, et après avoir posé les revers sur les petits côtés, on assemble toutes les parties, en rapprochant les lettres pareilles. Les revers se trouvent indiqués

par une ligne sur la fig. 16. On fait un petit pli au dos et aux petits côtés et l'on fixe les glands et les boutons. Le col se monte depuis c—d. Les manches, que l'on prépare d'après les fig. 7 et 8 se complètent par une petite sous-manche, fig 3.



Nos. 1 et 2.



No. 3.



No. 4.